

NOTICE D'INFORMATION ET D'ENGAGEMENT D'UTILISATION

Lance-flammes professionnel

OBJET

Le présent document a pour objet d'informer l'acquéreur des conditions d'utilisation et des règles de sécurité applicables au lance-flammes professionnel.

Le matériel est exclusivement destiné à un usage professionnel dans le cadre de spectacles, d'animations, de tournages ou de toute autre activité nécessitant l'intervention d'un opérateur qualifié.

L'acquéreur et l'utilisateur reconnaissent avoir pris connaissance de l'ensemble des informations contenues dans le présent document et s'engagent à les respecter.

UTILISATION

Le lance-flammes est exclusivement réservé aux personnes majeures (18 ans minimum), compétentes et formées à la manipulation d'effets de feu.

Avant chaque utilisation, l'utilisateur doit vérifier le bon état général de l'appareil, l'absence de fuite, le bon fonctionnement du système d'allumage.

En cas de doute, d'anomalie ou de dysfonctionnement, le matériel ne doit en aucun cas être utilisé avant réparation ou remplacement des éléments concernés.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'utilisateur s'engage notamment à :

- toujours orienter les flammes vers une zone totalement dégagée ;
- ne jamais diriger une flamme vers une personne, un animal, un véhicule, un bâtiment ou tout autre bien ;
- maintenir une distance de sécurité suffisante avec le public, les artistes, les techniciens et toute personne présente ;
- délimiter et maintenir une zone de sécurité pendant toute la durée de l'utilisation ;
- disposer à proximité immédiate d'un moyen d'extinction adapté ;
- utiliser exclusivement le combustible recommandé par le fabricant (Pétrole désaromatisé de bonne qualité) ;
- ne jamais utiliser le matériel sous l'influence d'alcool, de stupéfiants ou de médicaments susceptibles d'altérer la vigilance ;
- interrompre immédiatement l'utilisation en cas de vent important ou de toute autre condition météorologique susceptible de compromettre la sécurité.

Paraphe de l'acquéreur :

MODÈLES À PLUSIEURS FLAMMES

Les modèles équipés de plusieurs sorties de flammes génèrent une zone de projection plus importante.

Aucune personne ne doit se trouver sur les côtés de l'utilisateur ni dans l'axe des flammes pendant toute la durée de l'utilisation.

L'utilisateur est seul responsable de la mise en place et du respect du périmètre de sécurité.

ENTRETIEN

Le matériel doit être entretenu régulièrement afin de garantir son bon fonctionnement et sa sécurité.

Toute pièce présentant une usure anormale, une fuite, une déformation ou une détérioration doit être remplacée avant toute nouvelle utilisation.

L'absence d'entretien ou l'utilisation d'un matériel défectueux relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

MODIFICATION DU MATÉRIEL

Toute modification, adaptation, réparation non autorisée ou transformation du lance-flammes est interdite sans l'accord écrit du fabricant.

Toute modification entraîne immédiatement la perte de la garantie et engage exclusivement la responsabilité de son auteur.

REVENTE, PRÊT OU MISE À DISPOSITION

En cas de revente, de prêt, de location ou de toute autre mise à disposition du matériel à un tiers, l'acquéreur s'engage à remettre au nouvel utilisateur l'intégralité de la présente notice.

Il s'engage également à informer ce dernier des conditions d'utilisation et des consignes de sécurité applicables.

Le fabricant ne pourra être tenu responsable des conséquences résultant de l'utilisation du matériel par un tiers n'ayant pas reçu ces informations.

ASSURANCE

L'utilisation de ce matériel est susceptible d'engager la responsabilité civile et/ou pénale de son utilisateur.

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des autorisations nécessaires ainsi que d'une couverture d'assurance adaptée à son activité et à la réglementation applicable.

Le fabricant recommande la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les activités impliquant des effets de feu.

L'absence d'assurance ne saurait engager la responsabilité du fabricant.

RESPONSABILITÉ

L'utilisation d'un lance-flammes présente des risques importants pouvant entraîner des blessures graves, des brûlures, un incendie ou des dommages matériels.

L'utilisateur reconnaît que ces risques ne peuvent être totalement supprimés, même en respectant les consignes de sécurité.

À compter de la remise du matériel, l'utilisateur assume l'entière responsabilité de son transport, de son stockage, de son entretien et de son utilisation.

Le fabricant ne pourra être tenu responsable des conséquences résultant notamment :

- d'une utilisation non conforme ;
- du non-respect des présentes consignes ;
- d'un défaut d'entretien ;
- d'une modification du matériel ;
- de l'utilisation d'un combustible inadapté ;
- d'une utilisation par une personne non qualifiée ;
- du non-respect de la réglementation applicable.

Le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects, pertes financières, pertes d'exploitation ou tout autre préjudice consécutif à l'utilisation du matériel.

RÉGLEMENTATION

L'utilisateur est seul responsable du respect des lois, réglementations, autorisations administratives et règles de sécurité applicables dans le pays, la région ou la commune où le matériel est utilisé.

GARANTIE

Le matériel bénéficie d'une garantie de deux (2) ans contre tout défaut de fabrication, hors pièces d'usure.

La garantie ne couvre notamment pas :

Paraphe de l'acquéreur :

- l'usure normale ;
- les dommages résultant d'un choc ;
- une mauvaise utilisation ;
- un défaut d'entretien ;
- une modification du matériel ;
- l'utilisation d'un combustible non recommandé ;
- toute utilisation non conforme aux présentes recommandations.

ENGAGEMENT

Je soussigné(e),

Nom et prénom :

Déclare avoir pris connaissance de l'intégralité de la présente notice d'information et d'engagement d'utilisation.

Je reconnais comprendre les risques liés à l'utilisation du matériel.

Je m'engage à respecter l'ensemble des consignes de sécurité, à utiliser le matériel conformément à sa destination et à respecter la réglementation applicable.

Je reconnais assumer seul la responsabilité des conséquences pouvant résulter d'une utilisation non conforme du matériel.

Fait à :

Le : / /

Signature précédée de la mention manuscrite :

« Lu, compris et approuvé »

Signature :

Paraphe de l'acquéreur :